

**Plus fort ensemble  
avec le parrainage  
vers l'emploi !**



**Vous êtes actif ou retraité ?  
Vos connaissances,  
Vos compétences,  
Peuvent aider les jeunes dans  
leur parcours professionnel**



**CONTACT :**

Manuelle THOMAS

Association Régionale des Missions Locales

10 rue Mazagran – BP 10676 – 54063 NANCY CEDEX

03 83 35 41 85

[ass.amilor@orange.fr](mailto:ass.amilor@orange.fr)

Le dispositif parrainage est avant tout fondé sur un réseau de solidarité entre des jeunes en recherche d'emploi et leurs aînés actifs ou à la retraite.

Expérimentées dès 1993 dans quelques Missions Locales, les actions de parrainage se sont progressivement étendues à l'ensemble du territoire lorrain.

Le parrainage fait dorénavant partie intégrante de l'offre de services des Missions Locales.

### **Aider les jeunes à cheminer vers l'emploi**

Le parrainage vise à faciliter l'accès et /ou le maintien à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelles en les faisant accompagner par des bénévoles assumant le rôle de parrains.

Selon les jeunes concernés, selon les besoins de suivi repérés par les conseillers des Missions Locales, l'action des parrains est différente de celle des interlocuteurs de l'emploi. En effet, les parrains peuvent devenir des médiateurs, des initiateurs, des facilitateurs, des introducteurs, parfois des garants du sérieux.

Leur action est un moyen complémentaire pour aider les jeunes à cheminer vers l'emploi.

Les parrains s'adressent le plus souvent à des jeunes qui n'ont pas de réseau relationnel.

Ils peuvent être des personnes ressources susceptibles d'aider les jeunes à :

- Dépasser leurs peurs et oser,
- Surmonter les échecs, les obstacles à l'embauche,
- Conforter leur projet en les rapprochant du monde de l'entreprise
- Valoriser leurs compétences, expériences, connaissances
- Comprendre les attentes et les exigences du monde du travail

Le parrainage peut prendre plusieurs formes selon la Mission Locale où il s'exerce ; la disponibilité et les compétences du parrain. En collectif ou en individuel ; ponctuellement ou sur la durée ; il peut s'agir :

- De simulations d'entretiens d'embauche par des parrains spécialistes de la question
- D'accompagnement sur tous les registres de la vie quotidienne
- D'aides à la rédaction de CV...
- De mises en situation de rencontres avec des employeurs
- D'ateliers de remise à niveau, de préparation de concours
- D'ateliers de préparation au code de la route
- D'accompagnement à la création d'activités

### **Quelques chiffres**

En 2015, 2612 filleuls ont été accompagnés dont 1846 entrés dans le dispositif dans l'année.

Parmi les 256 parrains /marraines bénévoles, 66 % sont retraités et 34 % sont en activité.

1409 jeunes sont sortis du dispositif en 2015 dont 22 % en emploi, 7% en alternance, 12% en contrats aidés, 23 % en formation.